

Lieu : Maison du Temps Libre à La Rivière Drugeon - 20 h.

Votants :

Bannans	Claude Dussouillez	x
	Louis Girod	x
Bonnevaux	Monique Brulport	x
	Jean-Louis Néault	x
Boujailles	Gérard Paulin	x
	Fabrice Picard	x
Bouverans	Rémi Débois	x
	Cyril Vallon	x
Bulle	Michel Gresset	x
	Dominique Ménétrier	x
Courvières	Yannick Fabre	x
	Eric Liégeon	x
Dompierre les Tilleuls	Michel Beauque	x
	Jean-Claude Trouttet	x

Frasne	Philippe Alpy	x
	Isabelle Elisabeth	Pouvoir à H. Poulin
	Maud Franey-Saillard	Pouvoir à G. Perrin
	Hélène Poulin	x
	Guy Perrin	x
	Bruno Trouttet	x
	Denis Vallet	x
La Rivière Drugeon	Hervé Claudet	x
	Christian Vallet	x
	Yannick Vuittevez	x
Vaux et Chantegrue	Pascal Lanquetin	x
	Pierre Nicod	x
	Xavier Vionnet	x

Secrétaire de séance : Yannick Fabre

Ordre du jour :

APPROBATION Du COMPTE-RENDU DU 23 février 2016

ADMINISTRATION GENERALE

Révision des statuts : observations des services préfectoraux demandant une délibération modificative.
Proposition de lancer une étude pour le transfert de la compétence « eau » et « assainissement » et sollicitation du financement de l'Agence de l'Eau

FINANCES

Présentation du compte administratif 2015 et du budget primitif 2016 pour 3 budgets annexes : assainissement intercommunal, ZAE à Bulle, élimination des déchets pour vote le 12 avril.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZAE – Aménagement du territoire

Information concernant la vente de la charpente du Chazal
PLUi : décision de principe de lancement du PLUi
Suite de la discussion concernant la perméabilité des lots

TOURISME – animation

Compte-rendu de la réunion de commission du 17 mars
ENS Bouverans : compte-rendu de la réunion publique du 22 mars

CULTURE – COMMUNICATION

Compte-rendu de la réunion de commission du 24 mars

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire de La Rivière Drugeon souhaite la bienvenue à l'assemblée et donne la parole au Président qui ouvre la séance.

1) - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 23 FEVRIER 2016

Sans observations, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) - ADMINISTRATION GENERALE

2.1. Révision des statuts : observations des services préfectoraux demandant une délibération modificative. (délibération n° 11)

Le Président rappelle la révision des statuts approuvée lors du conseil communautaire du 23 septembre dernier.

Cependant, les services préfectoraux ont émis une observation relative à l'article 5-1 : la prise de compétence GEMAPI (*GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations*), doit être immédiate et non prévue le 1^{er} janvier 2018.

Le conseil communautaire donne son accord à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2.2. Proposition de lancer une étude pour le transfert de la compétence « assainissement » et « eau potable » et sollicitation du financement de l'Agence de l'Eau (délibération n° 12)

Le Président rappelle les articles 64, 66 et 68 de la loi « NOTRe » qui prévoient qu'au 1^{er} janvier 2018 devront figurer parmi les compétences optionnelles des communautés de communes et d'agglomération, les compétences « eau » et « assainissement », dont la gestion des eaux pluviales.

Ces compétences deviendront des compétences obligatoires pour ces communautés, de plein droit, au 1^{er} janvier 2020.

Dans ce cadre, le Président propose à l'assemblée d'engager dès à présent une étude de faisabilité du transfert de ces compétences et de solliciter les financements qui s'y rapportent.

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président à lancer la consultation, à choisir le cabinet d'étude approprié dans le respect du code des marchés publics et à solliciter les financements de l'Agence de l'Eau.

3) - FINANCES

3.1. Présentation du compte administratif 2015 et du budget primitif 2016 pour 3 budgets annexes : assainissement intercommunal, ZAE à Bulle, Elimination des déchets pour vote le 12 avril.

JL Néault rappelle que la loi impose de voter l'ensemble des comptes administratifs et budgets primitifs lors d'une seule et même séance.

Pour alléger l'ordre du jour du prochain conseil, le compte administratif et le budget primitif des budgets annexes sont d'ores et déjà présentés par JL Néault pour vote le 12 avril.

Assainissement intercommunal :

- Compte administratif 2015 :

		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalisation de l'exercice	Exploitation	359 119,53 €	509 573,04 €	150 453,51 €
	Investissement	246 894,30 €	242 560,54 €	- 4 333,76 €
Report 2014	Exploitation		126 585,14 €	
	Investissement	51 967,57 €		
TOTAL		657 981,40 €	878 718,72 €	220 737,32 €
Investissement : reste à réaliser 2015 reportés en 2016		53 000,00 €	- €	
Résultat cumulé	Exploitation	359 119,53 €	636 158,18 €	277 038,65 €
	Investissement	351 861,87 €	242 560,54 €	- 109 301,33 €
TOTAL CUMULÉ		710 981,40 €	878 718,72 €	167 737,32 €

- Budget primitif 2016

	Dépenses	Recettes
Exploitation	641 587,00 €	473 849,68 €
Résultat 2015 reporté		167 737,32 €
Total	641 587,00 €	641 587,00 €
Investissement	266 000,67 €	375 302,00 €
Reste à réaliser 2015 reportés en 2016	53 000,00 €	- €
Résultat 2015 reporté	56 301,33 €	
Total	375 302,00 €	375 302,00 €
TOTAL DU BUDGET	1 016 889,00 €	1 016 889,00 €

Elimination des déchets :

- Compte administratif 2015 :

		Depenses	Recettes
Réalizations 2015	Fonctionnement	476 410,39 €	476 387,79 €
	Investissement	- €	- €
		+	+
Reports 2014	Fonctionnement		571,55 €
	Investissement		
TOTAL		476 410,39 €	476 959,34 €
RESULTAT CUMULE	Fonctionnement	476 410,39 €	476 959,34 €
	Investissement	- €	- €
TOTAL GENERAL		476 410,39 €	476 959,34 €
Résultat de l'exercice 2015			548,95 €

- Budget primitif 2016

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	529 058,00 €	528 509,05 €
Résultat 2015 reporté		548,95 €
Total	529 058,00 €	529 058,00 €
Investissement	- €	- €
Résultat 2015 reporté	- €	- €
Total	- €	- €
TOTAL DU BUDGET	529 058,00 €	529 058,00 €

ZAE

- Compte administratif 2015 :

		Depenses	Recettes
Réalizations 2015	Fonctionnement	798 769,93 €	953 352,27 €
	Investissement	798 769,93 €	
		+	+
Reports 2014	Fonctionnement		602 768,44 €
	Investissement	1 192 778,79 €	
TOTAL		2 790 318,65 €	1 556 120,71 €
RESULTAT CUMULE	Fonctionnement	798 769,93 €	1 556 120,71 €
	Investissement	1 991 548,72 €	- €
TOTAL GENERAL		2 790 318,65 €	1 556 120,71 €
Résultat de l'exercice 2015			- 1 234 197,94 €

- Budget primitif 2016

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 187 558,78 €	2 430 208,00 €
Résultat 2015 reporté		757 350,78 €
Total	3 187 558,78 €	3 187 558,78 €
Investissement	597 500,00 €	2 589 048,72 €
Résultat 2015 reporté	1 991 548,72 €	
Total	2 589 048,72 €	2 589 048,72 €
TOTAL DU BUDGET	5 776 607,50 €	5 776 607,50 €

Le conseil communautaire n'émet pas d'observations.

Le budget annexe « Bâtiment-relais » n'étant pas finalisé dans le cadre de la rétrocession du bâtiment à la commune de Frasne, celui-ci sera présenté et voté le 12 avril.

4) - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZAE – Aménagement du territoire

4.1. Information concernant la vente de la charpente du Chazal

Compte-tenu des conditions météorologiques, le désamiantage est reporté au 14 avril.

Concernant la vente de la charpente, aucune offre n'est parvenue après diffusion via les mairies CFD et sur le site internet. Une annonce a été déposée sur le site d'annonces en ligne «Le Bon Coin ».

4.2. PLUi (*Plan Local d'Urbanisme intercommunal*) : décision de principe de lancement du PLUi (délibération n° 13)

Le Président rappelle que les communes ont, à la base, la clause de compétences générales, et notamment l'urbanisme. Elles peuvent transférer une ou plusieurs compétences à une communauté de communes ou d'agglomération, dans ce cas les statuts doivent être modifiés en conséquence.

A ce titre, le Président propose d'acter dès à présent un accord de principe au sein de la CFD pour la prise de compétence PLUi qui sera compatible avec le futur SCoT (*Schéma de Cohérence Territoriale*). Il est souhaitable que l'étude soit réalisée pour la fin du mandat actuel, soit mars 2020.

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve cette proposition et autorise le Président à définir un cahier des charges en vue de consulter les bureaux d'études spécialisés.

4.3. Suite de la discussion concernant la perméabilité des lots de la ZAE

Les résultats des tests de perméabilité seront connus la semaine du 4 avril. Le comité de pilotage se réunira ensuite.

5) - TOURISME – ANIMATION

5.1. Compte-rendu de la réunion de commission du 17 mars

R. Débois fait part du système de réservation des repas à la Ferme de Cessay dans le cadre des « Mercredis d'accueil » : en accord avec le comité des fêtes de Frasne, celui-ci prendra les réservations directement, sans passer par le Point Infos. Les horaires d'ouverture sont calqués sur ceux de la médiathèque.

Comme l'an dernier, les sorties nature pour les groupes sont confiées à Emmanuel Redoutey, pour 650 €.

5.2. Site ENS : compte-rendu de la réunion publique à Bouverans du 22 mars

R. Débois indique que 70 personnes ont répondu à l'invitation du Département, du SMMAH (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs) et de la CFD pour présenter les travaux au lac de Bouverans. Le service départemental des routes (STA) va renforcer la signalétique aux abords du pont.

6) - CULTURE – COMMUNICATION

6.1. Compte-rendu de la réunion de commission du 24 mars

D. Ménétrier fait part des propositions de la commission : choix de changer le graphisme des publications, 1 CFD en mai-juin, modernisation du site internet, newsletter électronique opérationnelle d'ici la fin de l'année, augmentation de 512 € la subvention à l'ACI correspondant à la location d'un podium pour le festival de l'eau vive.

Le Département ne renouvelle pas son dispositif d'aide à l'organisation de spectacles dans le cadre de la saison culturelle.

La fête de la musique aura lieu le 25 juin à Bannans.

Par ailleurs, D. Ménétrier indique que la commune de Bulle offre désormais la carte avantage jeune d'une valeur de 7 € à ses habitants âgés de 16 à 30 ans qui en feront la demande. Certaines communes proposant déjà ce service mais à d'autres conditions et tarif, il est décidé d'harmoniser le système à l'échelle de la CFD.

7) - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

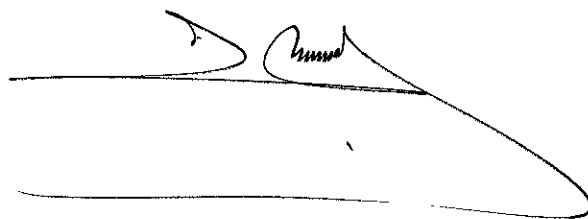
Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21 h 45.

Le verre de l'amitié est offert par la commune de La Rivière Dugeon.

Le président,

Claude DUSSOUILLEZ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Claude Dussouillez', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.